

La commune de SAINT-GERMAIN-DES-BOIS

652 habitants

Département du Cher

RECRUTE au 1^{er} novembre 2022

un agent technique polyvalent (poste à temps complet)

Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux

grade recherché : adjoint technique

date limite des candidatures : vendredi 8 juillet 2022

L'offre est consultable sur le site emploi territorial : www.emploi-territorial.fr

MISSIONS

- . réalisation de l'essentiel des interventions techniques de la commune
- . entretien et maintenance des bâtiments communaux (logements locatifs, salles des fêtes, école, etc ...) en effectuant des travaux de premier niveau : petite plomberie (robinetterie, joints, ...), pose et installations d'équipements (étagères, ...), travaux de finition (peinture,...), réparation de mobilier, maçonnerie et soudure,
- . gérer le matériel, l'outillage et assurer l'entretien courant du matériel et des engins : réaliser des opérations de mécanique et de dépannage de base, nettoyer, entretenir et ranger les outils, matériel et équipements après usage, renseigner les carnets de bord relatif à l'entretien d'un matériel ou d'un engin,...
- . assurer les travaux d'entretien de l'espace public : trottoirs, désherber et maintenir en état de propreté les voies et espaces publics (poubelles, nids de poule,...),
- . entretien des espaces verts et du cimetière : tonte, taille, plantations, arrosage, etc...,
- . gérer et suivre les approvisionnements, calculer les dosages,...

PROFILS RECHERCHÉS

- . permis B et E obligatoires
- . permis C (souhaité)
- . formation CERTIPHYTO
- . autorisation de conduites CACES (certificat aptitude à la conduite en sécurité) souhaitée
- . habilitation électrique

- . maîtrise des techniques d'entretien des espaces verts
- . notions de voirie, maçonnerie, peinture, plomberie soudure

- . connaissances des règles de sécurité

- . disponibilité, polyvalence et rigueur, devoir de réserve et sens du service public
- . autonomie, esprit d'initiative (être capable d'exécuter un travail sans attendre l'ordre de la hiérarchie)
- . bonne résistance physique
- . encadrement d'un agent à temps non complet.
- . respecter et appliquer les procédures et le port des vêtements professionnels
- . horaires éventuellement irréguliers en fonction des urgences

REMUNERATION

- . régime indemnitaire (RIFSEEP)
- . CNAS